

Fécamp

Normandie

BROYAGE

GRINDING

La première étape est la torréfaction et le broyage des fèves de cacao pour obtenir la masse de cacao, base utilisée par toute l'industrie du chocolat.

Le marché du broyage est dominé par trois acteurs : les industriels, les artisans et les particuliers.

The first step consists in roasting and grinding the cocoa beans to obtain the cocoa mass, the base used by the entire chocolate industry. The grinding market is dominated by three actors: industrialists, artisans and individuals.

BROYAGE
CLASSIQUE



Nouveau !

“L'extraordinaire
Voyage du Chocolat”



Étretat



Yport

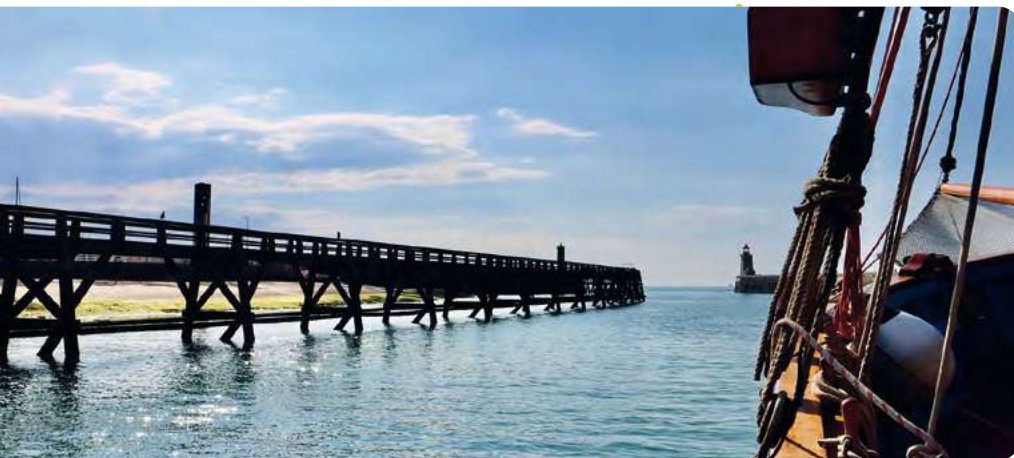


Valmont

GUIDE GROUPES 2023

Fécamp

jetez l'ancre !



Patrimoine

Fécamp dévoile une richesse patrimoniale inouïe. La ville regorge de trésors anciens et modernes qui cohabitent en douceur dans le centre historique. Château médiéval, Abbatale, boucanes, palais, vestiges du mur de l'Atlantique, Fécamp se vit comme une virée sensationnelle et riche en couleurs à travers les siècles.

 Pages 7 à 9

En 2023, embarquez pour un merveilleux voyage au cœur d'une terre maritime, où se mêlent nature, culture, gastronomie, histoire et traditions. Une terre naturellement riche avec la mer et les hautes falaises de craie blanche en toile de fond, paysages propices au ressourcement et à la détente...

Après une année 2022 qui a vu se dérouler la 1^{ère} édition de Fécamp Grand Escale, la ville a pu célébrer son glorieux passé maritime autour de cette grande fête populaire.

Cette année, c'est un nouveau voyage que nous vous proposons mais autour du chocolat avec l'ouverture d'un tout nouveau musée, proposé par le chocolatier Olivier Hautot. Non loin de Fécamp, une ville a forgé son identité et bâti sa renommée autour du cacao, du café et du coton : Le Havre. A partir du XVII^{ème} siècle et jusqu'à la fin des années 1930, c'était une place forte du négoce grâce à son port et à sa bourse internationale.

Découvrez aussi l'histoire de la ville en visitant le Musée des Pêcheries, le Palais Bénédictine, l'Abbatiale de la Sainte-Trinité.

Que ce soit à bord d'un vieux gréement, à pied sur les sentiers de randonnée, ou bien encore à vélo sur la véloroute du lin, vous serez émerveillés par la beauté des paysages qui vous entourent, par le calme et l'authenticité de ce territoire ainsi que par l'accueil chaleureux de ses habitants.

Respirez, Contemplez, Savourez, Fêtez,

Bienvenue, vous êtes à Fécamp !



© Vincent Rustuel

Nous sommes à votre service

Faites appel à nos services pour bénéficier :

- **De conseils personnalisés**
pour faire de votre séjour une expérience unique,
- **De notre excellente connaissance**
des sites, des restaurants et des hôtels,
- **D'une qualité irréprochable**
de prestations et sans mauvaise surprise.

Vous avez une demande, nous avons l'offre adaptée !



groupe@fecamptourisme.com



Kevin DUBOCAGE

Chef de service
Commercialisation

Tél. +33 (0)2 35 28 84 62

Michelle MERRY

Assistante
Commercialisation

Tél. +33 (0)2 35 28 86 62



Nature

Fécamp, c'est une ville, et plus largement un territoire où mer et campagne cohabitent en douceur, où la nature offre une très grande variété d'ambiances. Entre les parcs et jardins, comme ceux du Grand Daubeuf primés Villandry, les étangs formés par la Ganzeville et la Valmont à découvrir en vélo, le charme des valleuses qui se succèdent le long de la côte, à découvrir par le GR® préféré des Français en 2020, et bien entendu la mer et le port d'où les terre-neuvas partaient jadis pêcher la morue au large du Canada, vous n'aurez que l'embaras du choix.

 Pages 10 à 15

Terroir

L'intérêt de la gastronomie fécampoise et du Pays de Caux tient à la richesse des producteurs locaux, à la qualité de la cuisine de ses chefs, l'un d'entre eux est étoilé depuis 2012, et l'opulence de son offre. On découvre des gastros et des bistros, on déniche des crêperies et on repère des lieux tendances, des institutions, on goûte des produits : liqueur Bénédictine, cidre fermier, escargots, chocolats, filets de harengs...

 Pages 16 à 18



Détente

Et si vous veniez en petit groupe pour quelques jours ? C'est à coup sûr la promesse de moments de détente, d'émotions et de retrouvailles. Entre amis, en famille ou même entre collègues, vous trouverez une formule idéale pour votre escapade fécampoise. Trottinette électrique tout terrain, Vélo-rail, Escape Game, accrobranche, sorties en mer, les prestataires sont nombreux sur le territoire.

 Pages 19 à 20



Visites guidées à la carte

Vous ne trouvez pas la visite qui vous convient parmi nos journées composées, alors choisissez parmi toutes celles proposées par le service Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Fécamp.

 Page 21



Séjours

Vous voulez rassembler votre groupe et leur faire vivre un moment d'évasion ? De la restauration, des activités, de l'hébergement... Vous recherchez un pack complet et sur-mesure qui vous corresponde ? Groupes de randonneurs, associations, groupes d'amis, comités d'entreprises, nous avons la solution !

 Pages 22 à 24



La visite du musée est libre et gratuite, sur réservation obligatoire (possibilité d'organiser une dégustation payante sur demande).

À ne pas manquer !

Visites...



Les Pêcheries, Musée de Fécamp

Votre visite débute par le Belvédère offrant une vue imprenable à 360° sur la ville, les falaises, la mer et le port. L'histoire de la cité Fécampoise vous est ensuite contée dans la galerie historique regorgeant de nombreux trésors !

En descendant d'un étage, découvrez l'aventure des pêcheurs fécampois qui partaient pêcher le hareng en mer du Nord ou la morue dans les eaux de Terre-Neuve. Vous serez plongés au cœur de la vie marine d'autrefois grâce aux superbes maquettes, aux témoignages sonores poignants ou encore aux films documentaires.

En poursuivant la visite, vous admirerez une riche collection de peintures anciennes, sculptures, dessins, réalisés dans la région. Une collection de mobiliers, céramiques et bijoux, reprenant la vie Cauchoise est aussi présente à cet étage.

L'étonnante collection de biberons, les objets d'hier à aujourd'hui destinés aux enfants, et les études menées par le Docteur Dufour pour lutter contre la mortalité infantile ne manqueront pas de vous surprendre !



Durée
de la visite :
 1h30

TARIFS DU MUSÉE LES PÊCHERIES

De 10 à 19 personnes	11 € / pers.
De 20 à 30 personnes	Forfait à 270 €
De 31 à 60 personnes	Forfait à 370 €

Tarifs comprenant les entrées et le guidage.



Informations pratiques :

Musée accessible aux personnes à mobilité réduite :

- Des ascenseurs permettent d'accéder à chaque étage.
- Des fauteuils pour s'asseoir et des toilettes sont disponibles à chaque étage.

Fermeture du musée le mardi de mi-septembre à fin avril.

La visite découverte donne une vision générale de chacune des collections présentes mais nous vous suggérons de choisir parmi les thèmes suivants :

- Fécamp, hier et aujourd'hui,
- Fécamp, port de pêche,
- Aux origines de la pédiatrie : le musée de l'enfance,
- La vie en pays de Caux,
- Parcours dans la collection des Beaux-Arts,
- Expositions temporaires.



musée de France

Exclusivité

Sortie en mer...



Sortie en mer à bord d'un vieux gréement.

À partir de

350€

/privatisation

Fécamp au gré des vents

Sortie privatisée de 1h30 pour les scolaires : .. 350 €

Sortie privatisée de 2h00 : 500 €

Sortie privatisée de 4h00 : 900 €

Journée de privatisation de 6h00 : 1100 €

Environ 4h00 de navigation et 2h00 de repas (non inclus)

Capacité : Mil'Pat, 27 pers. maxi - Tante Fine, 32 pers. maxi



La proue du Mil'Pat.

Laissez-vous emporter par le va-et-vient des vagues et admirez les falaises de la Côte d'Albâtre.

Cette sortie originale, à bord du « Mil'Pat » ou de « Tante Fine », est faite pour vos séminaires, vos associations ou simplement vos groupes d'amis ou familles.

Vous apprendrez les rudiments de la navigation traditionnelle, une expérience inoubliable dans la peau d'un matelot de ces anciens bateaux de pêche, magnifiquement restaurés.

Possibilité de réserver un apéritif*, une dégustation (fruits de mer, fromages...), un goûter à bord sur demande.



Larguer les amarres !



Dégustation de fruits de mer.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Patrimoine...

Top des ventes !



Crédit Photo : Palais Bénédicte

La distillerie du Palais Bénédicte.

À partir de

55€
/personne

Base 35 personnes :59 €

Base 40 personnes :57 €

Base 50 personnes :55 €

Fécamp, ses incontournables



Le Musée Les Pêcheries.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Expérience Découverte Bénédicte*,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries, musée de Fécamp ».

Vous entrerez dans le Palais à l'architecture remarquable imaginé par Alexandre Le Grand et inauguré il y a plus de 120 ans. Puis vous aurez l'occasion de déguster la liqueur Bénédicte*, au sein de l'unique distillerie Bénédicte au monde (prolongez le plaisir en choisissant l'option Saveur Bénédicte comprenant un cocktail et une gourmandise).

Après le déjeuner, accompagnés d'un guide conférencier de la ville de Fécamp, vous visiterez le Musée Les Pêcheries, aménagé dans une ancienne sècherie de morue sur plus de 4700 m² et 5 niveaux dont un belvédère époustoufflant. La diversité des collections est répartie en cinq séquences : galerie historique, la cité de la pêche, beaux-arts, musée de l'enfance et vie cachoise. Possibilité de thématiser votre visite.



Vue extérieure du Palais Bénédicte.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



musée de France

Notre prix comprend :

- La visite guidée du musée Les Pêcheries,
- Palais Bénédicte : la visite libre du musée, la visite guidée de la distillerie et des caves, et la dégustation des 3 liqueurs,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, 1/4 vin*, eau et café).

Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- L'option Saveur Bénédicte.

Mentions particulières :

- Toute l'année sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre,
- Fermeture du musée Les Pêcheries le mardi de mi-septembre à fin avril,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
- Prévoir un supplément pour toute réservation d'une visite entièrement guidée avec une dégustation au Palais Bénédicte.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées

Patrimoine...



L'Hôpital militaire.

À partir de
44€
/personne

Base 30 personnes :44 €
Base 40 personnes :48 €
Base 50 personnes :46 €

Fécamp, au fil des siècles



L'Abbatiale de la Sainte-Trinité



La boucane du Grand Quai.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de l'Abbatiale de la Sainte-Trinité,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire,
- Visite guidée sur les traces du Mur de l'Atlantique,
- En option : visite guidée de la boucane du Grand Quai (+ 5€/personne).

Votre journée débutera au cœur des quartiers anciens de la ville, où vous pousserez les portes de l'Abbatiale de la Sainte-Trinité. Cette imposante œuvre architecturale de style gothique, de 127 mètres de longueur, fut fondée par les ducs de Normandie. Après le déjeuner, l'histoire de Fécamp comme point d'appui du Mur de l'Atlantique vous sera contée.

De nombreux vestiges hérités de la période de l'occupation sont encore visibles et vous seront présentés lors de la balade. Jaloné de blockhaus et d'abris, le chemin vous conduira à travers bois à une cavité surprenante creusée dans la craie par les troupes allemandes d'occupation. Ce lieu insolite ouvert uniquement en visite guidée est constitué de vastes salles et de plusieurs couloirs.

Enfin, nous vous proposons en option de visiter la boucane du Grand Quai, témoignage de la grande époque de la pêche à Fécamp.



Ⓢ Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau, café).

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

Ⓢ Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités,
- Supplément les dimanches et jours fériés,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
- La chapelle Notre-Dame de Salut est fermée à la visite jusqu'à nouvel ordre.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Patrimoine...



I Maison des Croyances, Vie d'antan et Traditions du terroir.

À partir de
54€
/personne

Base 30 personnes : 58 €
Base 40 personnes : 56 €
Base 50 personnes : 54 €

Contes et légendes du Pays de Caux



I Le château de Sissi.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de la Maison des Croyances, Vie d'antan à Saint-Pierre-en-Port,
- Déjeuner au restaurant du Château de Sissi à Sassetot-le-Mauconduit,
- Visite guidée de Valmont avec Touches d'Histoire.

Entrez au cœur des légendes, croyances et coutumes des Cauchois. Installé dans un ancien presbytère, le musée retrace les secrets de sorciers, les saints guérisseurs accompagnés d'anecdotes locales. À travers une collection de centaines d'objets du monde rural, vous découvrirez les traditions d'autrefois de la vie quotidienne des Cauchois et vous apprendrez leur langue, dans l'école d'antan, en pratiquant l'écriture à la plume.

Après un déjeuner au Château de Sissi à Sassetot-le-Mauconduit, les secrets du patrimoine historique et naturel du village de Valmont vous seront racontés : la source au lieu-dit le Vivier, son église, son château, ses nombreux moulins à eau, autrefois actif sur la Valmont, son abbaye Notre-Dame-du-Pré, où la quiétude et le calme règnent en maître. Vous découvrirez enfin le lien qui existe entre la Principauté de Monaco et Valmont, mais ceci est une autre histoire...

Possibilité de prévoir une dégustation de cidre*.



I L'abbaye Notre-Dame-du-Pré de Valmont.

► Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

► Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités,
- Supplément les dimanches et jours fériés,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Les falaises et la digue-promenade d'Yport.

À partir de
19€
/personne

Balade gourmande sur le GR® préférée des Français en 2020



Base 15 personnes : 27 €
Base 20 personnes : 22 €
Base 25 personnes : 19 €



Randonnée sur le GR 21.



La Ferme du Clos Corot.

Goûtez les saveurs du Pays de Caux lors d'une balade guidée avec "Touches d'Histoire". Une expérience placée sous le signe de la convivialité, de l'échange et de la rencontre.

VOTRE PARCOURS : Vattetot-sur-Mer/ Ferme du Clos Corot à Criquebeuf

Distance : 5,5 km - Durée : 2h30 dont 1h30 de balade.

Vous partirez avec votre guide de Vattetot-sur-Mer. Lors de cette balade, vous emprunterez le GR 21, GR® préférée des Français en 2020, et traverserez vallées et bois en longeant la mer, et villages charmants, Vaucottes, Yport, Criquebeuf-en-Caux. A la fin du parcours, un temps de dégustation pour se ressourcer et se rafraîchir vous sera proposé.

Vous dégusterez des tartines au beurre de la ferme avec deux types de fromage au lait cru. Des tartines de confiture d'une productrice de Fécamp pourront être proposées à la place des tartines de fromage. La dégustation sera accompagnée du cidre de l'exploitation Pasquier ou d'un thé/café.

La Ferme du Clos Corot porte son nom en l'honneur de Camille Corot qui a peint l'une de ses œuvres dans la cour de la ferme. Georges Diéterle, l'arrière-arrière-grand-père de l'exploitant était un de ses élèves, un de ses dessins à l'encre est utilisé comme logo pour la ferme. Les arts sont une partie importante de l'histoire familiale.



Ⓢ Notre prix comprend :

- La prestation de guidage et la pause gourmande.

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les repas,
- Le retour à Vattetot-sur-Mer,
- Les dépenses personnelles.

Ⓢ Mentions particulières :

- Valable toute l'année selon conditions météorologiques,
- 25 personnes maximum,
- Possibilité de réserver un transport pour le retour à Vattetot-sur-Mer sur demande.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mini-Groupes

Mes journées
Nature...



l'Abbaye Notre-Dame-du-Pré Valmont.

À partir de
35€
/personne

Base 15 personnes :43 €
Base 20 personnes :38 €
Base 25 personnes :35 €

La vallée de la Valmont à vélo



l La Véloroute du Lin.



l La Valmont et un ancien moulin à eau.

La Véloroute du Lin, un superbe itinéraire entre terre et mer. Imaginez une piste cyclable entièrement sécurisée, balisée, plate, le long d'une rivière. Vous poserez un autre regard sur la vallée de la Valmont. L'ancienne sucrerie, les moulins, ou encore les nombreux étangs qui bordent le tracé n'auront plus de secrets pour vous. Saviez-vous que pédaler était bon pour votre santé ? Alors, prêt à prendre le guidon ?

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Balade libre en vélo Fécamp/Valmont (12 km),
- Paniers pique-nique pour le déjeuner,
- Visite guidée à pied de Valmont avec "Touches d'Histoire",
- Retour Valmont/Fécamp en vélo (12 km).

Départ de chez Coffee Bike, spécialiste de la location de vélos à Fécamp qui vous propose différents modèles de vélos pour cette journée. Vélos adultes, enfants, tandems, beachcruisers et vélos à assistance électrique, vous permettront d'arpenter cet itinéraire jusqu'à Valmont.

Vous emprunterez la Véloroute du Lin jusqu'à Valmont.

Après le déjeuner, suivez le guide dans ce charmant village à la découverte d'un patrimoine historique et naturel riche : la source au lieu-dit le Vivier, son église, son château, ses nombreux moulins à eau, autrefois actifs sur la Valmont. Il vous parlera de l'abbaye Notre-Dame-du-Pré, fondée en 1169 par Nicolas d'Estouteville, petit-fils d'un compagnon de Guillaume le Conquérant.



⦿ Notre prix comprend :

- La location du vélo
- La visite guidée de Valmont,
- les paniers pique-nique comprennent : 3 bouchées apéritives, une salade traditionnelle, un assortiment de fromages locaux, un dessert et une bouteille d'eau.

⦿ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les dépenses personnelles.

⦿ Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- 25 personnes maximum,
- Possibilité d'organiser sur demande une visite théâtralisée.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

**Nouveauté
Mini-Groupes !**



La ferme du Bocage.

À partir de

57€

/personne

Une ferme au fil du temps...

Base 15/20/25 pers : 57€/personne



L'Auberge d'Ypreville-Biville.



Le verger de la ferme du Bocage.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Ypreville-Biville,
- Visite guidée de la ferme du Bocage à Goderville.

Après un copieux déjeuner à l'Auberge d'Ypreville-Biville, Marjorie sera ravie de vous accueillir à la Ferme du Bocage, une de ces fermes qui ont connu leur lot de mutations au fil des générations et des époques. Et ce, jusqu'à déplacer à 1 km à vol d'oiseau, le poumon de cette ferme d'élevage qui était au cœur de Goderville, rue de la Poste, là où Mamie Irène vendait le beurre et la crème par la fenêtre.

Poulets en liberté, culture du Lin, du blé, des betteraves sucrières, et du colza et découverte des autres animaux de la ferme vous attendent.

Venez échanger avec la dernière génération qui a repris le flambeau, consciente des changements passés et des nouvelles mutations à conduire.

Vous parcourrez ensemble le passé jusqu'à leurs défis actuels : conduire notre changement numérique, mener les actions face au réchauffement climatique, créer et maintenir du lien.

Un goûter avec des produits locaux clôturera la visite.

🕒 Notre prix comprend :

- La visite guidée selon programme,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau, café),
- Le goûter comprenant une boisson + 1 pièce sucrée : (tarte, douillons, galette au beurre selon la saison).

🕒 Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

🕒 Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- Gratuit chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Nouveauté !

Mes journées Nature...



Le Domaine du Grand Daubeuf.



À partir de

65€
/personne

Base 30/40/50 pers : 65€/personne

Du jardin à la ferme



Les jardins du Domaine du Grand Daubeuf.



La ferme du Clos Corot.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée du Domaine du Grand Daubeuf à Daubeuf-Serville.
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de la ferme du Clos Corot à Criquebeuf-en-Caux.

Votre guide partagera avec vous sa passion pour les splendides jardins du Domaine du Grand Daubeuf, classé monument historique. Vous découvrirez des jardins à la française ainsi qu'un potager où l'on cultive des légumes oubliés entourés de bâtiments du XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Cette visite est la promesse de belles découvertes naturelles et architecturales où des conseils botaniques vous seront divulgués.

Après votre déjeuner, vous prendrez la direction de la Ferme du Clos Corot à Criquebeuf-en-Caux. La ferme porte son nom en l'honneur de Camille Corot qui a peint l'une de ses œuvres dans la cour de la ferme. Nicolas vous fera découvrir son métier d'agriculteur éleveur, un moment rempli d'échanges et découvertes.

Vous dégusterez des tartines au beurre de la ferme avec deux types de fromage au lait cru : Neufchâtel et Graval. Des tartines de « confitures de Marie-Hélène » pourront être proposées à la place des tartines de fromage. La dégustation sera accompagnée du cidre* de l'exploitation Pasquier, ou d'un thé ou d'un café.

Possibilité d'organiser une traite des vaches sur demande.

🕒 Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau, café),
- Le goûter comprend une boisson (cidre, thé ou café) + des tartines (beurre ou confiture).

🕒 Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

🕒 Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- Gratuit chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées

Nature...



Les falaises.

À partir de
64€
/personne

Une histoire de falaises



Sortie en mer sur vieux gréements.



Les impressionnantes falaises de craie.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée du Cap Fagnet,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Sortie en mer à bord d'un vieux gréement.

Les falaises de la Côte d'Albâtre ont toujours été une source d'inspiration pour les peintres impressionnistes. Vous aussi tombez sous le charme des impressionnantes falaises de craie.

D'abord au sommet des falaises depuis le Cap Fagnet, plus haut point de la côte offrant un sublime panorama.

Après le déjeuner, découvrez-les à l'occasion d'une sortie en mer sur vieux gréement, une expérience inoubliable dans la peau d'un matelot de ces anciens bateaux de pêche, magnifiquement restaurés. Hissez les voiles pour une sortie de deux heures ; c'est le vent qui vous emportera en direction de Saint-Pierre-en-Port, ou d'Yport.

🕒 Notre prix comprend :

- La visite guidée,
- La sortie en mer de 2 heures,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

🕒 Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

🕒 Mentions particulières :

- Validité de début avril à fin octobre,
- Supplément dimanche et jours fériés,
- Au-delà de 27 personnes, 2 sorties d'1h30 au lieu de 2h en 2 groupes séparés,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Nature...



Château de Mesnil Geoffroy.

À partir de
62€
/personne

Base 30/40/50 pers : 62€/personne

Lin et Rose, des couleurs et des fleurs



Veules-les-roses.



L'écomusée du lin à la ferme.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de Veules-les-Roses,
- Déjeuner dans un restaurant à Saint-Valéry-en-Caux,
- Visite guidée du Château de Mesnil Geoffroy,
- Visite de l'Ecomusée du lin à la ferme « Au fil des saisons » avec dégustation d'un verre de cidre*.



Votre guide vous mènera le long des rives fleuries de Veules-Les-Roses, un des Plus Beaux Villages de France. Sur le parcours du plus petit fleuve de l'hexagone, la Veules, vous serez étonné par la beauté des chaumières et des moulins de ce petit village.

Après votre déjeuner, le château de Mesnil Geoffroy, classé monument historique, a su conserver son charme d'antan grâce à ses pièces dotées de meubles et objets qui ont vu passer les siècles. Ce domaine est aussi célèbre pour sa roseraie, la plus importante de Normandie avec ses 2900 rosiers et ses 2000 variétés différentes. Non loin du château, vous serez accueilli chez Antoine, producteur d'une culture emblématique du Pays de Caux : le lin. Ecologique (avec zéro déchet) et ancienne, cette plante est plus que jamais dans l'air du temps. Ses usages sont multiples : alimentaire, industriel et bien sûr vestimentaire.

Ⓢ Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

Ⓢ Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- Supplément week-end et jour férié à prévoir,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées

Terroir...



Nouveauté !

Le musée du chocolat.

À partir de

62€

/personne

Les sens en éveil



La liqueur Bénédictine.



La Boucane du Grand Quai.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite libre du Musée du Chocolat,
- Visite guidée de la Boucane du Grand Quai,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée du Palais Bénédictine (musée et distillerie).

La Chocolaterie Hautot vous offre un extraordinaire voyage autour du cacao en parcourant plusieurs pièces thématiques. Des animations, des jeux, des dégustations rythmeront votre parcours. Le chocolat n'aura plus aucun secret pour vous. Une nouvelle expérience ludique et attractive vous attend, pour le plaisir des petits comme des grands.

Prenez ensuite goût aux saveurs de la mer en visitant la Boucane du Grand Quai, l'unique ancienne saurisserie ouverte au public en Normandie. Votre guide vous fera part des techniques traditionnelles du fumage du poisson.

Après le déjeuner, poussez les portes du Palais Bénédictine. Un guide vous prendra en charge dès le musée et vous accompagnera jusqu'à la fin de la visite où vous dégusterez une des Expressions Bénédictine*.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

► Notre prix comprend :

- Les visites guidées mentionnées ci-dessus,
- Au Palais Bénédictine, visite guidée du musée + distillerie,
- La dégustation d'une liqueur au Palais Bénédictine et d'un chocolat au musée du chocolat,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

► Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités, sauf les samedis et dimanches après-midis, et jours fériés,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Terroir...



l'Écomusée de la Pomme et du Cidre.

À partir de
50€
/personne

Le savoir-faire de nos producteurs

Base 30/40/50 pers : 50€/personne



l La Ferme aux Escargots.

Partez à la rencontre de ces producteurs, ceux qui nous nourrissent et qui forgent l'image de notre territoire. Les produits régionaux racontent le mariage de la terre et de la mer. Ils donnent naissance à des spécialités goûteuses qui se partagent. Ici, en Pays de Caux, la gastronomie est vivante ! Nos produits ont du goût, du caractère, de l'authenticité.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite guidée de l'écomusée de la pomme et du cidre à Bretteville-du-Grand-Caux,
- Déjeuner à Fécamp dans un restaurant partenaire,
- Visite guidée de la ferme aux escargots à Epreville.



l'Écomusée de la Pomme et du Cidre.

Votre journée débute chez Vincent Godefroy, dans un clos masure typique de la région, orné d'un magnifique pigeonier, à la découverte du cidre, de son histoire, de son verger et de sa fabrication artisanale. Vous apprendrez également que les clos mesures font l'objet d'une étude en vue d'une candidature à l'UNESCO pour leur sauvegarde. Un moment de détente vous sera proposé autour d'un verre de cidre*. Après votre déjeuner, vous rencontrerez Romain Sauvaire, éleveur d'escargots. Au cours de la visite guidée, toutes les exigences de ces gastéropodes vous seront enseignées. Vous visiterez les ateliers de reproduction, l'écloserie, la nurserie et le parc de croissance extérieur. La visite s'achèvera par un aperçu du laboratoire de production et une dégustation.

► Notre prix comprend :

- Les visites et activités mentionnées ci-dessus,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les dépenses personnelles.

► Mentions particulières :

- Validité jusqu'au 1^{er} novembre,
- Gratuité chauffeur pour 25 payants.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées

Terroir...



l'Abbaye de Saint-Wandrille-Rançon.

À partir de

56€
/personne

Base 30 personnes 58,50 €

Base 40 personnes 56 €

Base 50 personnes 56 €

Escapade entre Seine et mer



l La Ferme Brasserie «La Godène» à Bennetot.



l Le camembert «Le 5 Frères».

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Visite de la Ferme Brasserie « La Godène » à Bennetot,
- Visite de la Ferme des 5 Frères à Bermonville,
- Déjeuner au restaurant Le Normandie à Fauville-en-Caux,
- Visite guidée de l'Abbaye de Fontenelle à Saint-Wandrille-Rançon.

Votre journée débute chez Karine et Marc Eudes qui produisent une bière douce de qualité baptisée La Godène sur leur exploitation de Bennetot. La Godène porte un nom bien cauchois puisqu'il s'agit de l'ancien nom du broc à lait que les ânes tiraient en Pays de Caux. Poursuivez votre balade chez les cinq frères de la famille Bréant. Ensemble, ils produisent un camembert au lait cru, moulé à la louche et à la main, un camembert 100% made in Seine-Maritime, le seul à ce jour, et que l'on retrouve sur de nombreux étals de la région.

Après le déjeuner, vous prendrez la direction de l'Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle, la seule de la vallée de la Seine où vit une communauté de moines bénédictins. Frère Magnier vous fera partager leur quotidien consacré à la prière et au travail. Ces moines sont également brasseurs et leur bière* blonde tirant sur l'ambree est une bière de caractère, seule bière d'Abbaye élaborée par des moines en France.



► Notre prix comprend :

- Les prestations mentionnées ci-dessus,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Les dégustations à la Ferme Brasserie et la Ferme des 5 frères.

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

► Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
- L'accès à la brasserie de l'Abbaye n'est pas inclus dans la visite.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Détente...



Le vélo-rail des Loges.

À partir de
62€
/personne

Sur les rails vers Etretat



Etretat.



Le train au look vintage.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Descente en vélo-rail des Loges à Etretat,
- Déjeuner dans un restaurant à Etretat,
- Visite guidée à pied d'Etretat,
- Remontée à bord du train.

Sur la Côte d'Albâtre, au départ de la gare des Loges, roulez sur une voie ferrée centenaire (construite en 1894), et découvrez une jolie vallée verdoyante au cœur du Pays de Caux.

Rendez-vous avec des sensations inconnues sur plus de 5 km de descente en direction d'Etretat à bord d'une cyclo-draisine, de quoi passer un excellent moment en famille ou entre amis.

Après le déjeuner, parcourez les rues et sentiers d'Etretat avec votre guide. Les falaises connues et reconnues dans le monde entier, se découpant dans la mer, laissent libre court à l'imagination et interprétation personnelle.

Vous retournerez vers les Loges en empruntant la même voie ferrée mais cette fois-ci à bord d'un ancien train, restauré, au look vintage.

Une journée idéale pour se détendre au grand air !

Ⓢ Notre prix comprend :

- Les prestations mentionnées ci-dessus,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les dépenses personnelles.

Ⓢ Mentions particulières :

- Validité jusqu'au 1^{er} novembre,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes journées Team Building...

Nouveauté !



I Balade en mer à bord d'un speed boat.

À partir de
107€
/personne

Cohésion d'équipe

Base 15 personnes..... 125 €
Base 20 personnes..... 114 €
Base 25 personnes..... 107 €



I Randonnée en trottinette électrique tout terrain.



I L'Écomusée de la Pomme et du Cidre.

SUGGESTION DE PROGRAMME :

- Balade en mer à bord d'un speed boat avec La Mer pour tous,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Randonnée en trottinette électrique dans la Vallée de la Ganzeville,
- Découverte de l'écomusée de la pomme et du cidre.

Partez pour une balade en mer à la découverte des côtes normandes entre Fécamp et Etretat à bord d'un Speed Boat de 10m/500cv. Des guides passionnés vous raconteront l'histoire des falaises et sa géologie, l'histoire et l'évolution du village d'Etretat et de ses artistes puis, pour finir cette balade de 2h, vous parleront de la faune et de la flore.

Après votre déjeuner, Trott N'Ride et Wolfrott vous proposent de vous aventurer en trottinette électrique sur les chemins du pays de Caux et de partir à la rencontre d'un producteur de cidre local à Bretteville-du-Grand-Caux qui vous fera une visite de son exploitation et déguster son cidre ou son jus de pomme. Grimpez sur des e-trottinettes et découvrez les charmes de notre nature et de notre patrimoine de manière atypique tout en vous amusant. Un voyage dans le respect de l'environnement et sans nuisance sonore, pour la préservation des éléments naturels que vous explorez.

► Notre prix comprend :

- Les activités mentionnées ci-dessus,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les dépenses personnelles.

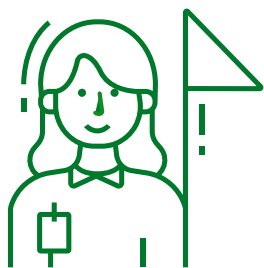
► Mentions particulières :

- Offre valable pour des groupes de 24 personnes maximum d'avril à octobre.
Les bateaux ont une capacité de 12 personnes, les groupes entre 12 et 24 personnes sont donc séparés en 2.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes visites guidées

Thématiques...



À la carte !

Vous ne trouvez pas la visite qui vous convient parmi nos journées composées, alors choisissez parmi celles proposées ci-contre.

Visites Conférences

Visites au grand air

Visites Ateliers



Le parc éolien.

Un souffle d'air sur les éoliennes, découverte des parcs éoliens de Fécamp*.



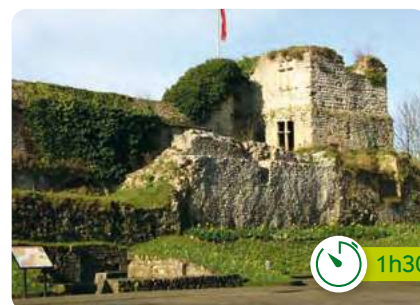
Eugène Le Pottevin, portrait de Mme Césaire Blanquet.

Fécamp et les peintres, lieu d'inspiration pour les artistes.



Guy de Maupassant.

Fécamp et ses écrivains, de Guy de Maupassant à Michel Bussi, balade littéraire.



Le Palais Ducal.

Au temps des Ducs de Normandie, sur les traces du Moyen-Âge.



*La visite concerne le parc éolien terrestre.
Le parc éolien en mer en chantier actuellement et visible depuis la côte, sera abordé par votre guide.



Tarifs pour les visites labellisées Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Sous réserve de modifications.

	Moins de 20 personnes	20 à 30 personnes
Visite guidée 1h30 à 2h00 du lundi au samedi.	110 €	120 €
Visite guidée 1h30 à 2h00 dimanche et jours fériés.	135 €	145 €
Visite guidée 2h30 à 3h00 du lundi au samedi.	155 €	165 €
Visite guidée 2h30 à 3h00 dimanche et jours fériés.	180 €	190 €
Visite guidée nécessitant un déplacement à l'extérieur de Fécamp.	155 €	165 €

Visites possibles en français, anglais, allemand, espagnol, russe, polonais.



Mini-Groupes



Crédit photo : Paris-Normandie © Julie Van-Elusa.

29€*
/personne

10 personnes maximum



Balade gourmande à vélo avec les Pépites d'Anne

Parcourez Fécamp à vélo avec Anne Tranchard des « Pépites d'Anne » à travers un parcours gustatif qui vous permettra de savourer quelques produits locaux de renom. Vous aurez ainsi le plaisir de découvrir le savoir-faire de nos partenaires avec des pauses gourmandes et instructives qui vous amèneront à la découverte de 3 fleurons locaux : les chocolats Hautot à travers le musée « L'extraordinaire voyage du Chocolat », la liqueur Bénédictine dans son nouvel écrin la Verrière, et pour terminer une escale au Bouquet Normand, entreprise locale de salaison de poissons.

*Le prix comprend : la location du vélo et les dégustations - Le prix ne comprend pas : les dépenses personnelles et le transport jusqu'à Fécamp

Mes séjours

Découverte...



I Fécamp, le port et le Cap Fagnet.

À partir de
216€ /personne
base
chambre
double

Escapade Fécampoise

2 jours/1 nuit

JOUR 1

- Visite libre du Musée du Chocolat,
- Déjeuner dans un restaurant à Fécamp,
- Visite guidée de la Boucane du Grand Quai,
- Visite guidée du Cap Fagnet,
- Dîner et nuit à Fécamp ou à proximité.

JOUR 2

- Visite guidée du musée « Les Pêcheries de Fécamp »,
- Déjeuner dans un restaurant à Fécamp,
- Expérience Découverte Bénédictine*.



I La verrière - Palais Bénédictine.

Voici le séjour qu'il vous faut pour tomber sous le charme de Fécamp. Les incontournables que sont le Musée Les Pêcheries et le Palais Bénédictine à l'architecture remarquable n'auront plus de secrets pour vous.

Vous prendrez un bol d'air et vous vous émerveillerez devant le magnifique panorama offert par le Cap Fagnet.

La gastronomie ne sera pas en reste avec les techniques de fumage de poisson, la Chocolaterie Hautot qui vous offre un voyage autour du cacao, et la fabrication de la liqueur Bénédictine*. Un séjour complet, pour tout découvrir de Fécamp.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



musée de France

Ⓢ Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Palais Bénédictine : la visite libre du musée et la visite guidée de la distillerie et des caves,
- Les déjeuners des jours 1 et 2 au restaurant, le dîner du jour 1 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Les dégustations,
- La nuit en hôtel 3 étoiles à proximité de Fécamp, base chambre double avec petit-déjeuner et taxe de séjour comprise.

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- Le supplément single.

Ⓢ Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilité,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes séjours

Au grand air...



Les falaises d'Étretat.

À partir de
378€ /personne
base
chambre
double

Découverte de la Côte d'Albâtre

3 jours/2 nuits

JOUR 1 - ÉTRETAT

- Descente en vélorail des Loges à Étretat,
- Temps libre à Étretat,
- Remontée en train d'Étretat jusqu'au Loges,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire,
- Visite guidée de l'Écomusée de la Pomme et du Cidre,
- Dîner et nuit à Fécamp ou à proximité.

JOUR 2 - FÉCAMP

- Expérience Découverte Benedictine*,
- Déjeuner dans un restaurant à Fécamp,
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries de Fécamp »,
- Temps libre à Fécamp,
- Dîner et nuit à Fécamp ou à proximité.

JOUR 3 - VEULES-LES-ROSES

- Visite guidée de Veules-les-Roses,
- Déjeuner à Saint-Valéry-en-Caux,
- Visite guidée du Château de Mesnil Geoffroy.

Un séjour au bord des falaises, regroupant les essentiels de la belle Côte d'Albâtre : Étretat et son aiguille, Fécamp, capitale des Terre Neuvas, Veules-les-Roses, un des plus beaux villages de France.



Musée Les Pêcheries de Fécamp - Vue du belvédère.



Ⓢ Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Palais Benedictine : la visite libre du musée et la visite guidée de la distillerie et des caves,
- Les déjeuners des jours 1, 2 et 3 au restaurant, les dîners des jours 1 et 2 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Les dégustations,
- Les 2 nuits en hôtel 3 étoiles à proximité de Fécamp, base chambre double avec petit-déjeuner et taxe de séjour comprise.

Ⓢ Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- Le supplément single.

Ⓢ Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilités,
- Supplément week-end et jour férié à prévoir,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes séjours

Au bord de l'eau...

Nouveauté !



I Catène de Containers - Vincent Ganivet.

Crédit Photo : ©Hilke Maundor

Escapade Fécampoise et Havraise

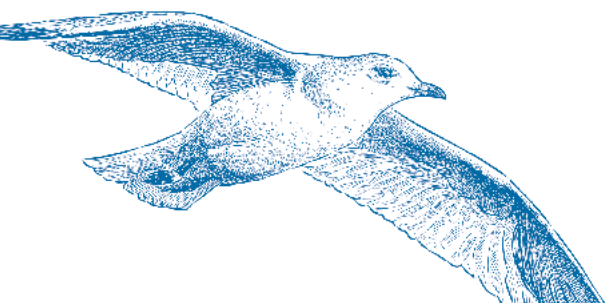
2 jours/1 nuit

JOUR 1 - FECAMP

- Visite guidée de la Boucane du Grand Quai,
- Déjeuner dans un restaurant à Fécamp en bord de mer,
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries de Fécamp »,
- Dîner et nuit à Fécamp ou à proximité.

JOUR 2 - LE HAVRE

- Visite guidée en autocar du Havre,
- Déjeuner dans un restaurant au Havre,
- Visite du port du Havre en bateau.



Un séjour pour découvrir 2 ports et stations balnéaires de la Côte d'Albâtre : Fécamp, capitale des Terre-Neuvas, et Le Havre, inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.



I Les falaises et le parc éolien.

À partir de
221€ /personne
base
chambre
double

Base 30 personnes	229 €
Base 40 personnes	226 €
Base 50 personnes	221 €



► Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Les déjeuners des jours 1 et 2 au restaurant, le dîner du jour 1 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- La nuit en hôtel 3 étoiles à proximité de Fécamp, base chambre double avec petit déjeuner et taxe de séjour comprise.

► Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- Le supplément single.

► Mentions particulières :

- Validité toute l'année selon disponibilité,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



NOUVEAU !

ASSURANCE ANNULATION



L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp vous propose désormais de souscrire à une Garantie annulation couvrant des annulations pour motif médical, pour causes dénommées (vols, dommages matériels graves, mutations professionnelles,...) ; et une garantie interruption de séjour.



COUVERTURE ANNULATION

LA GARANTIE ANNULATION COUVRE :

- La **maladie grave suite à l'épidémie ou pandémie** déclarée dans les 30 jours précédant le départ.
- Le **fait d'être déclaré « cas contact » ou dans les 14 jours précédant le départ**. Vous devrez alors fournir un justificatif émis par la CPAM ou l'ARS vous déclarant « cas contact ». En l'absence de ces justificatifs, aucune indemnisation ne sera possible.
- L'**Absence de vaccination contre la Covid 19**, par exemple pour une contre-indication de vaccination, des suites de vaccination, ou une impossibilité médicale de suivre un traitement préventif nécessaire pour la destination choisie pour votre voyage.

gritchen
SMART INSURANCE SOLUTIONS

Mutuaide



La sécurité et la santé de nos visiteurs ainsi que de nos prestataires sont notre priorité. Nous appliquons tous scrupuleusement l'ensemble des directives et recommandations des autorités sanitaires. Aussi, chaque prestataire demandera le pass sanitaire selon la réglementation en vigueur et peut s'autoriser à limiter l'accès à un certain nombre de personnes. Nous ferons tout pour que vous passiez un moment agréable dans le respect des normes sanitaires.

Tout est mis en place pour votre bien-être, nous vous attendons !



CONDITIONS ET DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE.

Conditions de vente



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées.

Art. R. 211-3. Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Art. R. 211-3-1. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R. 211-4. Préablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1. Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et l'issue des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2. La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3. Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4. Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5. Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6. Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7. Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément à l'article L. 211-14 ;

8. Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

« En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. »

« Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone. »

Art. R. 211-5. Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Art. R. 211-6. Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

« En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°. »

Art. R. 211-7. Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

« Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant. »

Art. R. 211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

« En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives. »

Art. R. 211-9. Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

« Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. »

« Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17. »

Art. R. 211-10. L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

« Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. »

Art. R. 211-11. L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

« L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant. »



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

La participation à l'une des formules proposées dans ce document ou toute autre formule composée sur mesure implique l'acceptation des conditions particulières de réservation présentées ci-dessous :

Art 1 Définition : L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, autorisé dans le cadre des articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'influence. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.

Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp ; forme juridique : EPIC ; N° de SIRET : 410 952 987 00028 ; Code APE : 7990 Z ; Certificat d'Immatriculation IM076100001 ; Garantie Financière : 30490 Éauprés de l'APST 15, avenue Camot 75017 PARIS - n° de téléphone : 01 42 96 76 15.

ASSURANCE RCP : Allianz Iard dont le siège social est situé : 1 Cours Michelet - CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Art 2 Information : les prestations proposées constituent l'offre préalable visée par les conditions générales de réservation ci-dessus et elles engagent l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Toutefois, des modifications peuvent naturellement intervenir dans le nombre et les tarifs des prestations proposées. Conformément à l'article R211-9 des conditions générales de réservation ci-dessus, si des modifications interviennent, elles seraient portées par écrit à la connaissance du voyageur par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp avant la conclusion du contrat.

Art 3 Durée du séjour : le voyageur signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Art 4 Les prix : les prix sont publiés en EURO TTC, par personne ou sous forme de forfait, et sont calculés en fonction du nombre de participants. Ces prix ne comprennent pas : l'acheminement, le transport sur place sauf mention, la taxe de séjour, les dépenses à caractère personnel, les frais de déplacement du guide (repas et transport). Ils sont révisibles en cas de fluctuations économiques.

Art 5 La réservation : la réservation devient ferme par l'envoi d'un contrat de réservation daté et signé accompagné d'un règlement d'acompte de 30% du montant global de la prestation. L'envoi doit être adressé à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, Quai Sadi Carnot 76400 FÉCAMP. Toute réservation ne pourra être assurée qu'en fonction des disponibilités des prestataires de service et des conditions météorologiques pour les activités de plein-air et de navigation.

Art 6 Règlement du solde : il sera effectué à réception de la facture de l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le voyageur.

Art 7 Bon d'échange : A réception du contrat signé et de l'acompte et dans les 15 jours précédents la prestation, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp enverra les bons d'échange à remettre à chaque prestataire. Ces bons d'échange mentionneront, la date, l'heure, la nature de la prestation, le nombre de personne pour lequel elle est valable ainsi que les coordonnées de chaque prestataire.

Art 8 Inscriptions tardives : en cas d'inscription moins de 21 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement est exigée à la réservation.

Art 9 Arrivée : le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat, le bon d'échange ou l'accusé de réception. En cas de retard, le voyageur doit prévenir le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Les prestations non consommées, du fait d'un retard ou d'une interruption du voyage resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Art 10 Hébergement : le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec bain ou douche et petit déjeuner.

Les hébergements proposés sont de catégories 2** ou 3***, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp peut refuser les voyageurs supplémentaires. Le contrat est alors réputé rompu du fait du voyageur.

Art 11 Annulation du fait du voyageur : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de déduits en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de la prestation.

De 30 à 15 jours avant le début des prestations : 30 %

De 14 à 7 jours avant le début des prestations : 60 %

De 7 à 0 jour avant le début des prestations : 100 %

Art 12 Annulation du fait du détaillant : se reporter à l'article R211-10 des conditions générales de réservation ci-dessus.

Art 13 Modification du nombre de participants : Dans le cas où le nombre de participants présents le jour de la prestation serait inférieur à celui réservé, aucun remboursement ne sera accordé si l'Office Intercommunal de Fécamp n'en a pas été informé par écrit (fax, mail, courrier) 7 jours francs au moins avant la date de la prestation réservée. Dans le cas contraire, c'est le nombre de personne précisé sur le contrat qui sera facturé.

Art 14 Interruption du séjour : en cas d'interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l'assurance annulation du voyageur.

Art 15 Modification d'un élément par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp d'un élément substantiel du contrat : se reporter à l'article R211-9 des conditions générales de réservation ci-dessus.

Art 16 Empêchement pour le détaillant de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : se reporter à l'article R211-9 des conditions générales de vente ci-dessus. On entendra par lieu de départ, le point de rendez-vous du séjour réservé et non le lieu de résidence du voyageur.

Art 17 Dommages : le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

Art 18 Assurances : l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir auprès d'Allianz Iard dont le siège social est situé : 1 Cours Michelet - CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Art 19 Responsabilité : l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp est responsable dans les termes de l'article L. 211-16 du Code du Tourisme qui stipule : Le professionnel qui vend un forfait touristique mentionné au 1° du I de l'article L. 211-1 est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus par ce contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services de voyage, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois le professionnel peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Art 20 Réclamations : Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivants la fin de la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour nous rejoindre...



Fécamp Tourisme

Immatriculation : IM076100001

Responsabilité civile : ALLIANZ IARD

Service groupes

Quai Sadi Carnot

76400 FECAMP

Tél.: +33 (0)2 35 28 84 62

Fax: +33 (0)2 35 27 07 77

E.mail: groupes@fecamptourisme.com

www.fecamptourisme.com



Les Transports

Autocar

De Paris (3h00) :

A13 direction Caen,
sortie 25 : Fécamp / Bourg-Achard.

D'Amiens (2h15) :

A29 direction Le Havre,
sortie 8 : Fécamp / Fauville-en-caux.

De Caen (2h00) :

A29 direction Amiens,
sortie 7 : Fécamp / Bolbec.

De Rennes (3h30) :

A84 direction Paris,
A29, sortie 7 : Fécamp / Bolbec.

De Lille (3h30) :

A1, direction Amiens,
A29, direction Le Havre,
sortie 8 : Fécamp / Fauville-en-caux.

Du Mans (3h15) :

A28 direction Rouen,
A13 direction Caen,
sortie 25 : Fécamp / Bourg-Achard.

Train

Ligne SNCF Paris / Bréauté / Fécamp :
depuis la gare Saint-Lazare (2h30),
correspondance à Bréauté-Beuzeville.

Bateau

Le Havre (45min) :
Brittany Ferries
Tél. 02 98 244 701

Dieppe (1h00) :
DFDS
Tél. 0 800 650 100

Avion

Beauvais (2h30) - Paris (3h00)

Taxis

Fécamp :

Wil Taxi - Tél. 06 08 04 20 99

Le Havre :

Radio-taxis du Havre - Tél. 02 35 25 81 81

Location de voitures

CarGo - Tél. 02 35 27 18 67

